

Dossier de Candidature TFP ESPORT

PARCOURS ANTERIEUR

1/ Dernière classe scolaire ou universitaire suivie?

2/ Quel est le diplôme le plus élevé obtenu dans l'enseignement général ?

CAP	BE/BP	BAC	DEUG
LICENCE	Maîtrise	DEA	DESS

Aucun diplôme Autre(s) précisez : Spécialité :

Date d'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../..... (Joindre la copie du diplôme)

3/ Quels diplômes avez-vous obtenus dans l'enseignement professionnel ?

CAP	BEP	BT	BTS
DUT	Aucun diplôme	Autre(s) précisez :	

Date d'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../..... (Joindre la copie du diplôme)

4/ A défaut de validation de diplôme précisez votre niveau scolaire et/ou universitaire :

EXPERIENCE D'ENCADREMENT DANS L'ANIMATION

1/ Possédez-vous un ou des diplôme(s) Jeunesse et Sports ? Oui / Non

- Si **oui** lesquels :

- Si **oui** date de l'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../.....

(Joindre la copie des diplômes)

2/ Possédez-vous des diplômes dans l'animation ? Oui

/ Non

- Si **oui** lesquels :

- Si **oui** date de l'obtention du diplôme : JJ/MM/AA :/...../.....

(Joindre la copie des diplômes)

3/ Possédez-vous une expérience dans l'encadrement ? Oui / Non

- Si **oui** lesquels :

- A quel titre ? Bénévole / Rémunéré

- Dans quel cadre ? Associations sportives / Centres de vacances / Collectivités

Autres (précisez) :

- Nombre d'heures par semaine :

PRATIQUE eSPORTIVE

Je pratique les jeux suivants : Depuis..... an(s)

Je participe à des compétitions sur les jeux suivants : Depuis..... an(s)

Je suis membre/licencié de l'organisation, de la ligue ou du club suivant : Depuis..... an(s)

Dossier de Candidature
TFP ESPORT

Candidature à la formation
TFP ESPORT

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés à ce dossier de candidature et, présente ma candidature à la formation citée ci-dessus. Je suis informé(e) qu'un casier judiciaire qui ne serait pas vierge m'empêcherait d'accéder aux structures où s'exerce l'activité professionnelle.

Signature du candidat :

Fait à, Le/...../.....

DEMANDE DE CONSENTEMENT - Politique de confidentialité et de traitement des données personnelles RGPD

Les informations portées sur ce formulaire et les documents demandés sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé aux fins de réalisation du recrutement des stagiaires. Les destinataires des données sont le centre de formation HORIZON. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la formation.

Je soussigné(e) accepte que mes données personnelles (prénom, nom, année de naissance, adresse postale, n° de téléphone, adresse de messagerie, n°SS, etc...) soient enregistrées et traitées par le centre de formation HORIZON qui s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec des entités, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données personnelles du centre de formation HORIZON : contact@horizon-formation.fr

DATES DE LA FORMATION : Du 01/03/2027 Au 30/11/2027

TESTS DE SÉLECTION : 12/02/2027

FINANCEMENT DE LA FORMATION : Précisez le mode de financement

(ex ; France Travail, Employeur ; OPCO ; Personnel ; Apprentissage ; etc...) :

Coût de la formation « Financement Employeur, OPCO, personnel » (Tarifs valables jusqu'au 31/12/2027) : 7 168,00 €

« En cas de financement Hors Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, nous contacter pour obtenir un Devis »

A ce titre, je soussigné(e)..... ne pas me positionner sur une place en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Fait à, Le/...../..... Signature du candidat :

CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SELECTION

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, DEPOT DES DOSSIERS EN VERSION PAPIER A :
« HORIZON »

700 Av. Jules Grec, Résidence La Musardière, 06600 ANTIBES

Tel : 04 92 95 10 00

Email : contact@horizon-formation.fr / Site : www.horizon-formation.fr

Date de dépôt de dossier de candidature «complet» : Au plus tard le 05 Février 2027 à 17 heures
Voir liste des documents à joindre ci-après

Dossier de Candidature TFP ESPORT

PREREQUIS :

- > Avoir 18 ans
- > Valider les Test d'entrées
- > Avoir un casier judiciaire vierge
- > Déposer un dossier de candidature
- > Avoir un intérêt pour l'encadrement et le E-Sport

CONSTITUER UN DOSSIER DE CANDIDATURE COMPORTANT LES PIECES SUIVANTES AU DEPOT DU DOSSIER

> **Le dossier de candidature complété et signé avec les pièces « au nom du candidat » ci-dessous :**

- ☐ Une photo d'identité récente
- ☐ Une copie en « couleur » de la carte d'identité recto verso « en cours de validité » ou titre de séjour recto verso « en cours de validité », si « non en cours de validité » fournir copie de la demande de renouvellement
- ☐ Une attestation de formation relative au secourisme (citée ci-dessus)
- ☐ Une copie des diplômes et attestations pouvant donner droit à une dispense des tests liés aux exigences préalables (test navette et parcours d'habileté motrice)
- ☐ Une copie des diplômes déclarés dans le dossier de candidature (BAC, Licence, BAFA, CQP, etc....)
- ☐ Une copie de l'attestation sécurité sociale datant de moins de 3 mois (et non pas de la carte vitale)
- ☐ Une copie de l'assurance en Responsabilité Civile « RC » en cours de validité à votre nom
- ☐ Une copie de l'attestation de recensement (pour les Français de moins de 25 ans)
- ☐ Une copie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la Défense (pour les Français de moins de 25 ans)
- ☐ Un extrait de casier judiciaire bulletin n° 3 vierge de toutes condamnations, datant de moins de 3 mois, à la date de dépôt du dossier

Le document signé par vos soins après avoir pris connaissance de son contenu (obligation de la DRAJES)

- ☐ Photocopie du livret de famille « si vous avez des enfant(s) » ou « si vous êtes mineurs »
- ☐ Une copie du RSA si allocataire ou ayant droit au RSA
- ☐ une enveloppe 22 x 11 timbrée au tarif 20gr en vigueur « à l'adresse du candidat »
- ☐ Une enveloppe 32 x 23 timbrée au tarif 100 gr en vigueur « à l'adresse du candidat »
- ☐ Un curriculum vitae actualisé et complet
- ☐ Personne en situation de handicap :
 - o La reconnaissance RQTH en cours de validité
 - o Si besoin d'aménagement **des Certifications** nous contacter pour rdv téléphonique à ce sujet

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

Afin de vous préparer aux tests de sélection consultez le dossier descriptif des tests sur notre site internet



LES OBLIGATIONS D'HONORABILITE ET DE DECLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES METIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

I. Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133- 6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agréé au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ; De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne. »

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF).

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé- déclaration d'ACM).

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés.

II. Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à l'**obligation de déclaration** quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SD JES) de leur lieu principal d'activité [article R. 212-87 du code du sport](#) par la voie électronique via <https://eaps.sports.gouv.fr> ou <https://déclaration-educateur.sports.gouv.fr>

Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'[article A. 212-176 du code du sport](#). Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'[article L. 212-9 du code du sport](#), en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration.

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

Dossier de Candidature
TFP ESPORT

III. La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et présenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. **La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation** (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

NOM, prénom :

Fait à Le

Signature :